



**Rapport annuel de Groupe TVA
sur la diversité culturelle
2012-2013**



31 janvier 2014

Ligne directe : (514) 380-1979
Télécopieur : (514) 380-4664
Courriel: tabet.peggy@quebecor.com

Montréal, le 31 janvier 2014

Monsieur John Traversy
Secrétaire général
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Objet : Rapport annuel sur la diversité culturelle 2012-2013

Monsieur le Secrétaire général,

1. INTRODUCTION

- 1.1 Groupe TVA inc. (**TVA**) est fière de soumettre au Conseil son onzième rapport annuel sur la diversité culturelle, présentant les initiatives entreprises par TVA entre le 1^{er} septembre 2012 et le 31 août 2013. Ce rapport s'inscrit dans le contexte plus global de l'atteinte des objectifs de *la Loi sur la radiodiffusion*¹ qui prévoit que le système canadien de radiodiffusion devrait, par la programmation qu'il propose et par les chances qu'il offre en matière d'emploi, répondre aux besoins et aux intérêts, et refléter la condition et les aspirations des Canadiens, notamment l'égalité sur le plan des droits, la dualité linguistique et le caractère multiculturel et multiracial de la société canadienne ainsi que la place particulière qu'y occupent les peuples autochtones.

Profil de l'entreprise

- 1.2 Fondée en 1974 et comptant 1360 employés permanents, TVA est une entreprise de communication œuvrant dans les secteurs de la télévision, la distribution et l'édition.
- 1.3 En télévision, TVA est active en création, en production et en diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques et en production commerciale. Elle représente le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter plusieurs services de télévision spécialisée.
- 1.4 Plus particulièrement, TVA détient et exploite six stations de télévision conventionnelle qui forment le Réseau TVA, auxquelles s'ajoutent quatre stations régionales affiliées. Le signal du Réseau TVA rejoint la quasi-totalité de l'auditoire

addikTV

CASA

MOI
&cie

¹ *Loi sur la radiodiffusion (1991, ch.11)*

francophone de la province de Québec, les communautés francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ainsi qu'une partie substantielle de la population francophone du reste du Canada. TVA détient également les services de télévision spécialisée addikTV, Argent, CASA, LCN, MOI&cie, Prise 2, TVA Sports et Yoopa, en plus de posséder une participation dans Sun News, un service spécialisé de nouvelles de langue anglaise, et dans le service spécialisé Canal Évasion.



Énoncé de TVA sur la diversité culturelle

- 1.5 TVA a toujours mis un point d'honneur à adopter, implanter et mettre à jour des politiques et des pratiques de diversité culturelle autant dans sa programmation que dans ses effectifs, afin de bien refléter et desservir la population canadienne.
- 1.6 Pour ce faire, TVA déploie annuellement des mesures en vue de préserver la culture de l'entreprise pour être continuellement plus inclusive et accueillante des membres des communautés ethnoculturelles et autochtones. En ce sens, TVA favorise et promeut la diversité culturelle à tous les niveaux, dans tous les secteurs de l'entreprise et durant toutes les étapes du processus liées à l'emploi, du recrutement à l'embauche, et ce, par le biais d'un plan de communication interne et externe afin de sensibiliser et d'habiliter les gestionnaires et employés à l'importance de la diversité culturelle. Il importe à TVA de maintenir un lieu de travail équitable où la diversité est valorisée et où tous les employés sont en mesure de réaliser leur plein potentiel.
- 1.7 Ainsi, TVA tente d'être présente dans les événements ou lieux lui permettant d'être plus visible auprès des communautés ethnoculturelles et autochtones et, par le fait même, d'être proactive dans le processus de recrutement. Cette visibilité a permis et continue de permettre à TVA d'établir et de concrétiser des liens solides avec les communautés culturelles.
- 1.8 De surcroît, TVA s'engage toujours à accueillir une plus grande représentativité de la population qu'elle dessert et à faciliter l'intégration des nouveaux employés reflétant la diversité culturelle afin que l'embauche de ces personnes soit satisfaisante et durable, autant pour les employés que pour l'entreprise.
- 1.9 Ainsi, la diversité culturelle fait partie intégrante de la réalité de l'entreprise et cela se traduit à travers sa programmation quotidienne. Il ne s'agit plus d'une obligation, mais plutôt d'un atout indispensable permettant aux Québécois et Canadiens de toutes origines confondues d'exprimer leurs ressemblances et leurs spécificités. En conséquence, TVA joue un rôle important en ce qu'elle est prête à intervenir dans le cadre de ses émissions et productions sur des problématiques sociales, politiques, économiques, scientifiques ou culturelles préoccupant les Canadiens de toutes origines. L'objectif premier de TVA dans l'application du programme sur la diversité culturelle est de refléter la richesse de la diversité culturelle au Canada qui est au cœur des valeurs canadiennes.

Code d'éthique de TVA

- 1.10 Soucieuse de gérer son entreprise dans le respect de certaines valeurs qui répondent aux plus hautes normes d'intégrité et d'excellence, TVA met à la disposition de tous ses employés, un code d'éthique présentant des règles de conduite dans le but d'assurer que tous les employés agissent en accord avec ses valeurs. Lors de l'embauche, chacun des employés doit signer une confirmation signifiant qu'ils ont bel et bien reçu ledit code d'éthique et une copie est ensuite rendue disponible sur le réseau informatique. De plus, une page intranet consacrée à ce code sera disponible sous peu, ce qui en facilitera l'accès aux employés.
- 1.11 TVA reconnaît et respecte la diversité de ses employés, de ses clients et de ses fournisseurs. TVA s'est engagée à offrir l'égalité d'accès à l'emploi sans égard à la race, la couleur, la religion, le sexe, la grossesse, l'état civil, l'origine ethnique ou nationale, l'âge (sauf dans la mesure prévue par la législation), les convictions politiques, la langue, la condition sociale, les handicaps ou les moyens pour pallier à ces handicaps et l'orientation sexuelle pourvu que la personne soit en mesure d'accomplir les tâches reliées au poste. Sa politique consiste à prendre ses décisions en matière d'affectation à l'emploi, au recrutement et à la promotion en se fondant uniquement sur les qualifications, les aptitudes et le rendement individuel des candidats et employés. TVA considère que tous ses employés sont égaux et qu'ils doivent être traités et se traiter les uns les autres avec respect. TVA s'est engagée à combattre toute forme de préjugés, de discrimination ou de harcèlement au sein de son entreprise.

2. IMPLICATIONS SOCIALE ET CULTURELLE

- 2.1 La diversité culturelle est profondément ancrée dans la culture et la philosophie d'entreprise de TVA et cela se reflète naturellement à travers ses nombreuses implications sociale et culturelle. À ce titre, monsieur Pierre Bruneau, chef d'antenne du TVA Nouvelles de 18h et à la tête du TVA 17heures et du TVA midi, occupe toujours le rôle d'ambassadeur de la diversité culturelle. En effet, monsieur Bruneau a participé à plusieurs activités touchant à la diversité culturelle au cours de l'année 2012-2013.

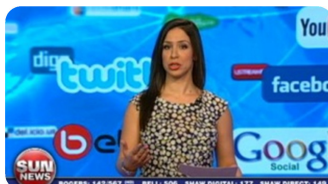


3. STATIONS RÉGIONALES

- 3.1 Les stations régionales de TVA continuent à jouer un rôle clé afin d'assurer la représentativité de la diversité ethnoculturelle et autochtone dans l'ensemble des régions desservies par le réseau TVA. En effet, chacune de ces stations s'applique à réaliser son mandat de couvrir les sujets qui préoccupent et intéressent les communautés ethnoculturelles de la région qu'elle dessert, notamment à travers la diffusion des nouvelles locales. L'Annexe 1 répertorie une liste des émissions, reportages, sujets et artistes qui assurent la promotion de la diversité culturelle auprès des téléspectateurs recevant les signaux des stations locales dans l'est du Québec, à Montréal, à Québec, au Saguenay, à Sherbrooke et à Trois-Rivières.

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 En plus des initiatives déjà entreprises au cours des années précédentes, le service des ressources humaines de TVA a suivi les pratiques et mesures proposées dans le plan d'équité en matière d'emploi, mis sur pied en 2011, ainsi que définies par le comité d'équité en matière d'emploi.
- 4.2 De plus, dans le cadre de ce plan d'équité, les conseillers en ressources humaines de TVA continuent d'assurer un reflet de la diversité de la main d'œuvre dans les pratiques de recrutement et d'embauche de l'entreprise.
- 4.3 Comme à l'habitude, tous les postes vacants sont transmis aux firmes de placement à vocation multiculturelle, en plus d'être affichés sur le site de *Handicaemploi*. Aussi, depuis peu, le système de recrutement *CVManager*, utilisé par TVA, inclut une section permettant aux candidats de s'auto-identifier comme faisant partie des groupes désignés, tels que les autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées.
- 4.4 Le comité d'équité en matière d'emploi, composé du Directeur, Ressources humaines, d'un Conseiller, Ressources humaines, d'un représentant des employés et d'un Gestionnaire des opérations, se rencontre sur une base trimestrielle. Il est impliqué dans la recherche de solutions et d'avenues originales afin d'améliorer la représentation des différents groupes et promouvoir l'embauche d'employés appartenant à l'un des groupes de minorités visibles.
- 4.5 Par exemple, lors de la *Journée internationale des personnes handicapées*, le 3 décembre 2012, le comité a invité un organisme à faire une présentation afin de sensibiliser les employés et les gestionnaires sur l'intégration des personnes handicapées en milieu de travail.
- 4.6 Par ailleurs, au cours de l'année 2012, 20 % des employés de Sun News, service spécialisé de nouvelles situé à Toronto, se sont identifiés comme appartenant à l'un des groupes de minorités visibles. De plus, quatre des personnalités à l'écran sont issues des communautés culturelles, dont les journalistes Beatrice Vaisman et Brian Oliver Dunstan.



5. NOUVELLES ET INFORMATION

5.1 Le service de nouvelles et d'information constitue un secteur clé dans la représentativité et la promotion de la diversité culturelle à TVA. Plusieurs reportages traitant de la diversité culturelle ont été présentés sur les ondes de TVA et de LCN.

5.2 Aussi, les événements défrayant l'actualité, comme, par exemple, la réélection de Barack Obama le 6 novembre 2012, l'élection présidentielle en Corée du Sud, le 19 décembre 2012, les élections législatives au Pakistan le 11 mai 2013 et le décès d'Hugo Chavez, le 5 mars 2013, ont capté l'intérêt des téléspectateurs de TVA. À ce titre, plusieurs émissions spéciales et reportages, préparés par différents journalistes de TVA, TVA Sports et LCN, ont été diffusés sur nos ondes afin d'informer les téléspectateurs québécois de l'évolution de ces événements, dont une émission spéciale, diffusée sur les ondes de TVA et LCN, à l'occasion de la soirée électorale américaine. D'autre part, les journalistes de TVA et LCN ont également réalisé plusieurs reportages concernant le débat entourant la Charte des valeurs québécoises ainsi que sur le port du turban dans des parties de soccer.



5.4 Du côté du personnel à l'écran, Nadège St-Philippe, d'origine haïtienne, est, depuis 2006, lectrice de la météo sur les ondes de TVA, alors que Chu Anh Pham est journaliste économique à TVA Nouvelles.



5.3 Par ailleurs, plusieurs autres nouvelles ou reportages ont traité de sujets liés à la diversité culturelle, dont, entre autres, les Festivités du Nouvel An Chinois au Québec, le conflit en Syrie et les révoltes en Égypte.

5.4 D'autre part, plusieurs invités et experts de différentes origines ethnoculturelles sont également intervenus régulièrement sur les ondes de TVA dont, entre autres, Blandine Parchemal, porte-parole de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante, Hubert Van Gijseghem, psychologue et expert psycholégal, Brahim Saidy, professeur à l'Université d'Ottawa et spécialiste en études de conflits et des droits de la personne, Bernard Motulsky, titulaire de la Chaire en relations publiques et en communication marketing à l'UQAM, Yan Shi, président de l'Association des étudiants chinois de l'Université Concordia et Samir Saul, historien et spécialiste des relations internationales dans les pays arabes à l'Université de Montréal.



5.5 Par ailleurs, notre personnel de production regroupe des caméramans, des monteurs et des techniciens d'origines polonaise, tchèque, espagnole et vietnamienne.



5.6 Finalement, l'expert Enrico Ciccone, d'origine italienne, agit toujours comme commentateur et collaborateur sur les ondes de TVA Sports. Ce service spécialisé présente d'ailleurs plusieurs matchs de l'Impact où sont mis en vedette des joueurs issus de minorités visibles, comme, par exemple, Hernán Bernardello, d'Argentine, Marco Di Vaio, d'Italie, Matteo Ferrari, d'Algérie, Sanna Nyassi, de Gambie et Felipe Martins, du Brésil. TVA Sports a également présenté la Coupe des Confédérations de la FIFA en juin 2013, où des équipes du Brésil, de l'Espagne, de l'Italie, du Japon, du Mexique, du Nigeria, de Tahiti et de l'Uruguay se sont affrontées.



6. PROGRAMMATION

- 6.1 Afin de refléter les réalités quotidiennes des Canadiens, la programmation de TVA intègre naturellement plusieurs talents issus de la diversité culturelle sur ses ondes. Une liste complète de ces artistes et personnalités ayant contribué au succès de plusieurs émissions de variétés, émissions dramatiques et documentaires se trouve à l'Annexe 2. En somme, au cours de l'année 2012-2013, 24 émissions de variétés ainsi que 7 séries dramatiques diffusées sur les ondes de TVA ont traité de la diversité culturelle et/ou l'ont représentée. Soulignons, à titre d'exemple, les rôles que tiennent respectivement les comédiens issus de l'un des groupes de minorités visibles, Jean Fayolle Jr et Félix Després dans les séries *Lance et compte* et *lol :-)*. Aussi, les comédiens Khadija Assad et Aziz Saadallah, tous deux d'origine marocaine, ainsi que Sam Platel, d'origine haïtienne, participent au succès de la série *Tranche de vie*.



- 6.2 Des personnalités d'origines diverses se retrouvent régulièrement sur les ondes de TVA à l'occasion d'émissions de variétés. Mentionnons, à titre d'exemple, la participation de Adib Alkhalidey, d'origine irako-marocaine, et Lolitta Dandoy, d'origine péruvienne, à *Salut, Bonjour!*. Aussi, *Vlog VII* a présenté des épisodes mettant en vedette Sugar Sammy, d'origine indienne, et Anthony Kavanagh, d'origine haïtienne, tandis qu'Isabelle Racicot, aussi d'origine haïtienne, anime *Ça finit bien la semaine*. Finalement, l'émission *Le Banquier* a été l'hôte de plusieurs personnalités d'origines diverses, comme Monika Auersperg, de République Tchèque, Gaiia Kim, de Corée du Sud et Tatiana Poleyov, de Russie.



- 6.3 À cela s'ajoutent également les galas *Juste pour rire*, présentés sur les ondes de TVA, mettant de l'avant plusieurs invités et animateurs humoristes membres des communautés ethnoculturelles, tels que Rachid Badouri, d'origine marocaine, Claudia Tagbo, d'origine franco-ivoirienne et Eddy King, d'origine congolaise.
- 6.4 Finalement, la première édition de *La Voix* fut riche en participants issus de minorités visibles, mettant en vedette Bryan Tyler, Marie Janice Galvez, Mathilda Kamuena ainsi qu'Emmanuelle Robitaille, pour ne nommer que ceux-ci.



7. CONCLUSION

- 7.1 À la lumière de ce rapport, c'est sans l'ombre d'un doute que la diversité culturelle occupe une place de choix dans la culture d'entreprise et les pratiques commerciales de TVA. Cela se reflète quotidiennement sur nos ondes et nous sommes fiers que tous nos services traduisent admirablement la diversité de notre société.
- 7.2 En conclusion, puisque nous sommes convaincus que la diversité culturelle est une réalité qui est aussi bien reflétée par les artisans et les téléspectateurs de TVA, nous comptons demeurer une référence en la matière. En effet, cette philosophie d'entreprise se traduit aussi bien dans nos pratiques à l'écran que derrière l'écran. Ainsi, de par ses valeurs, TVA compte poursuivre son engagement d'illustrer la société québécoise en mettant en vedette des talents issus des peuples autochtones, des minorités ethnoculturelles et des personnes handicapées.

Veuillez accepter, Monsieur Traversy, l'expression de notre considération distinguée.

« *Original signé* »

Peggy Tabet

Directrice principale

Affaires règlementaires, Radiodiffusion

*****Fin du Document *****

